



Ghlin – Province du Hainaut –
Construction d'une salle de sport

Entreprises Favier : entrepreneur général de père en fille

D'Étienne Favier au début du 20^e siècle, qui moulait des briques à partir des terres argileuses de la vallée de l'Escaut à Pecq pour en faire des maisons, à Sophie Favier, Administratrice Déléguée du groupe éponyme, quatre générations d'entrepreneurs se sont succédé. Aujourd'hui, le groupe Favier emploie une centaine de personnes, dont environ 50 travaillent pour l'Entreprise Générale Favier, agréée classe 7. Nous avons interrogé Sophie Favier sur le rôle de l'entrepreneur général et sur les défis auxquels il est confronté aujourd'hui.



Quelles sont, selon vous, vos plus belles réalisations ?

Sophie Favier : Il est difficile de mettre en avant une réalisation plutôt qu'une autre. Chaque chantier est unique, ce qui rend d'ailleurs notre activité si intéressante. On ne fait jamais deux fois la même chose.

Nous terminons actuellement la construction d'une salle de sport pour la Province du Hainaut à Ghlin, il s'agit d'une réalisation de type industrielle. Nous sommes également très fiers de pouvoir travailler en restauration sur des monuments classés, car nous sommes aussi agréés D24. Ce sont des réalisations qui sortent de l'ordinaire et nous procurent une grande satisfaction une fois le chantier achevé. Un chantier est en cours à Mons pour le Fonds du Logement. Une autre source de fierté est de pouvoir travailler pour un même client à plusieurs reprises. Nous avons ainsi des clients pour lesquels mon grand-père et mon père avaient travaillé et dont les enfants nous confient de nouveaux chantiers.

Au niveau des marchés publics, nous sommes actuellement fort occupés sur ce que l'on appelle les maternités commerciales (ndlr : un incubateur permettant l'éclosion de nouveaux commerces), afin de revitaliser le centre-ville de Mons. Il s'agit de plusieurs marchés de 1 à 2 millions d'euros.

Quelle est votre image de l'Entrepreneur Général ? Qu'est-ce qu'il/elle représente ?

Comme le nom l'indique, l'entrepreneur général est et reste un généraliste. Son rôle de coordination est cependant monté en puissance ces derniers temps. La réglementation incitant au découpage des marchés en lots, un trait d'union entre tous les intervenants sur le chantier est indispensable, et c'est là l'un des rôles impartis à l'entrepreneur général.

De plus, le gros œuvre étant de plus en plus sous-traité à de la main d'œuvre étrangère, notre propre personnel se doit d'être composé de personnes hautement qualifiées : chefs d'équipe, responsables de chantiers et conducteurs de travaux principalement. Leur rôle est justement de pouvoir gérer au mieux tous les autres intervenants sur chantier.

La pénurie de main-d'œuvre est un véritable problème. Pensez-vous que la formation en Belgique est d'une qualité suffisante ?

Confier tout un pan du travail à de la main d'œuvre étrangère a contribué à la disparition d'un savoir-faire en Belgique. Nous avons par exemple énormément de mal à trouver des ferrailleurs belges ! Il n'existe plus de formations dignes de ce nom pour ce métier. On ne sort plus de l'école



Rénovation lourde entités commerciales
cœur de Mons « Maternités Commer-
ciales » – AC Mons

Ghlin – Province du Hainaut –
Construction d'une salle de sport

coffreur-ferrailleur, et quand on se forme dans ces métiers, ce n'est plus par amour du métier mais parce qu'on a échoué partout ailleurs. Jadis, on connaissait des familles de ferrailleurs, de père en fils.

Il faudrait parvenir à partager avec les jeunes notre passion du métier. Par exemple via un PFI, accepté dans le cadre des Clauses sociales, qui est un bon moyen de former un jeune sur chantier. Avec un job à la clé si l'expérience est concluante. Mais encore faut-il qu'il y ait des candidats ! Pour le chantier montois des maternités commerciales, nous avons contacté dans ce but le FOREM de Tournai et celui de Mons. Sur toute la région, seuls 3 candidats étaient inscrits et disponibles en maçonnerie...

Au niveau de la formation, je ne souhaite pas généraliser car tout est, selon moi, très dépendant de la personnalité et la motivation du formateur. Nous utilisons régulièrement le système de formation mis en place par Constructiv. Nous travaillons également avec l'IFAPME, mais avons du mal à trouver des candidats apprentis. Chaque année, nous relançons les partenaires, sans beaucoup de succès.

Pensez-vous que la sécurité est garantie sur les chantiers de construction ?

Je reste très prudente sur ce sujet. Nous mettons tout en œuvre pour

garantir la sécurité, mais travailler dans la construction restera toujours dangereux. La prudence passe par la conscientisation des ouvriers. Ils peuvent disposer de tous les équipements de sécurité, il faut encore qu'ils les utilisent, et correctement. Coordinateur sécurité, chef de chantier, conducteur de travaux et simple ouvrier, c'est l'affaire de tous. Et c'est un travail sans fin, qui demande également des budgets.

Quels sont les principaux défis environnementaux pour notre secteur ?

Les défis environnementaux sont énormes et notre secteur est fortement concerné. Nous réalisons de nombreux chantiers relatifs aux performances énergétiques des bâtiments. En tant qu'exécutants pour les marchés publics, nous sommes

en bout de chaîne et exécutons ce qui est prévu au cahier des charges en fonction des choix, notamment budgétaires, des maîtres d'ouvrages et auteurs de projets.

Aujourd'hui, c'est la disponibilité des matériaux qui conditionne les choses : plutôt que de choisir nos matériaux, nous en sommes réduits à prendre ce qui est disponible. C'est frustrant. C'est là un vrai défi pour les mois à venir, dont on perçoit déjà les premières manifestations, en tuiles, en briques, ... les délais ont déjà explosé par rapport à la normale. Et cela pour des matériaux fabriqués en Belgique, mais dont les fabricants ont mis des fours à l'arrêt en raison du coût astronomique de l'énergie !

« One more thing »

Même si le carnet de commandes est bien rempli, je suis inquiète pour le futur. La révision des prix en marché public flambe comme jamais. Des budgets qui auraient dû être alloués à de futurs marchés sont utilisés pour faire face à cette révision suite à l'explosion des coûts que nous connaissons. Nous continuons à soumissionner, mais parfois pour rien car 2 dossiers sur 10 nous reviennent rapidement avec comme explication que le marché est annulé ou reporté vu les circonstances. Il faut absolument que les confédérations remontent cette inquiétude au gouvernement. Il faut éviter que les marchés publics ne se tarissent faute de moyens. ■